



## HISTOIRE DE BRUXELLES

Les avis des historiens divergent quant aux origines de Bruxelles, la plupart les situant au 10<sup>e</sup> s., certains les faisant toutefois remonter jusqu'au 7<sup>e</sup> s. Etymologiquement, son appellation signifierait 'hameau dans le marais'. Il est, en revanche, bien établi que Bruxelles s'est développée au départ de trois noyaux distincts, l'un situé dans la vallée de la rivière Senne (sous affluent de l'Escaut), les deux autres sur les collines immédiatement voisines. Dans le bas, le petit port établi sur la Senne prend progressivement de l'extension tandis qu'un quartier commerçant et artisanal s'étend autour d'une église consacrée à saint Géry. Sur la colline dite Coudenberg (Mont froid), un château fort est édifié par les comtes de Louvain (qui prendront plus tard le titre de ducs de Brabant) tandis que la colline d'en face voit l'oratoire consacré à l'archange Michel se transformer au milieu du 11<sup>e</sup> s. en collégiale des Saints-Michel-et-Gudule.

Reliée à l'importante voie commerciale terrestre Bruges-Cologne au 12<sup>e</sup> s., Bruxelles poursuit sa transformation de hameau en centre urbain. Dans le bas de la ville, des moulins à eau prennent place sur le cours aménagé de la Senne tandis que d'anciens terrains marécageux sont asséchés. L'un d'eux fait place à une large place de marché, la future Grand-Place. Au début du 13<sup>e</sup> s., un premier rempart d'environ quatre kilomètres est aménagé pour protéger les principaux noyaux d'habitat. En 1229, la ville est suffisamment importante pour obtenir du duc de Brabant sa première charte lui garantissant un certain degré d'autonomie. A partir de la seconde moitié du 13<sup>e</sup> s., Bruxelles, qui compte alors entre 5 et 10.000 habitants, se voit progressivement préférée à Louvain comme demeure des ducs de Brabant. Ce statut de résidence de la cour sera une composante majeure du rayonnement de la cité et du développement du secteur de l'artisanat de luxe. Dans la mesure où la ville connaît une importante croissance, due en grande partie à la richesse générée par l'industrie drapière, un nouveau rempart long d'environ huit kilomètres est construit dans la seconde moitié du 14<sup>e</sup> s., permettant ainsi de protéger les nouveaux quartiers et d'intégrer des réserves foncières, qui s'urbaniseront progressivement.

Au 15<sup>e</sup> s., le duché de Brabant passe des mains de la maison de Louvain à celles de la maison de Bourgogne. Celle-ci parvient à réunir sous son autorité un ensemble de principautés qu'on appelle couramment les Pays-Bas ou les Flandres. Bruxelles devient la capitale de fait de ce nouvel ensemble. Pour assurer son statut de résidence princière, la ville participe à l'embellissement du palais du Coudenberg. Suite au déclin de la draperie, le secteur de la tapisserie de luxe sert de nouveau moteur économique. A cette époque prend également place la construction de l'Hôtel de Ville (1401-1455), symbole exemplaire de l'autonomie acquise progressivement par l'autorité communale.

A la mort de Marie de Bourgogne (1482), la maison de Habsbourg hérite de l'ensemble des principautés constituant les Pays-Bas. A cette époque, Bruxelles compte environ 45.000 habitants. Le règne de Charles Quint (1506-1555), qui y réside régulièrement, est considéré comme un âge d'or pour la cité. Avec son accord, un canal (inauguré en 1561) est creusé entre Bruxelles et Willebroeck pour rejoindre plus rapidement le port d'Anvers, sonnant le glas de la Senne comme voie maritime commerciale.

Dans la mesure où Philippe II, fils de Charles Quint, choisit s'installer en Espagne, Bruxelles est reléguée au rang de résidence des gouverneurs généraux des Pays-Bas. Le règne de Philippe II est marqué par les épisodes violents des guerres de religion, dont la décapitation à Bruxelles des comtes d'Egmont et de Hornes. Dans cette seconde moitié du 16<sup>e</sup> s., les

provinces du Nord finissent par se séparer de celles du Sud. Au 17<sup>e</sup> s., les Pays-Bas méridionaux, Bruxelles en tête, participent largement au mouvement catholique de la Contre-Réforme en édifiant de nombreux édifices religieux de style baroque. A cette même époque, la dentelle devient une source importante de prospérité pour la ville. Mais les Pays-Bas méridionaux deviennent aussi l'objet des convoitises du roi de France Louis XIV qui souhaite agrandir son domaine. Pour démontrer l'étendue de sa puissance, il fait bombarder Bruxelles en 1695. Le bas de la ville totalement dévasté est alors entièrement reconstruit, ce dont témoignent aujourd'hui encore les maisons de la Grand-Place à la décoration opulente. Suite à la guerre de succession d'Espagne, Bruxelles passe en 1713, comme le reste des Pays-Bas méridionaux, aux mains de la branche autrichienne des Habsbourg. De nouvelles manufactures s'installent, actives dans le secteur textile mais aussi dans celui du luxe, comme les porcelaines ou les carrosses. Sur les ruines du palais du Coudenberg, détruit par un incendie en 1731, s'édifie dans la seconde moitié du 18<sup>e</sup> s. un quartier néo-classique. Lors de la révolution brabançonne de 1789-1790, Bruxelles devient la capitale de fait des Etats-Belgiques-Unis, qui se déclarent indépendants du pouvoir autrichien. Le retour du pouvoir autrichien qui s'ensuit est de courte durée. La France révolutionnaire annexe en effet en 1795 les anciens Pays-Bas méridionaux, qu'elle a envahis. Bruxelles devient un simple chef-lieu de département.

Après la défaite de Napoléon, le royaume des Pays-Bas englobant les anciens Pays-Bas du Nord et du Sud ainsi que l'ancienne principauté de Liège est créé en 1814. Bruxelles et La Haye se partagent le rôle de capitale de ce nouvel ensemble. S'enclenche à ce moment également le processus qui fera de Bruxelles un centre de production industrielle de premier plan.

En 1830, les provinces du Sud se révoltent contre les Hollandais. La Belgique proclame son indépendance, avec pour roi Léopold de Saxe-Cobourg-Gotha et Bruxelles pour capitale officielle. C'est à cette époque que le rempart médiéval, dont le démantèlement a été ordonné à la fin du 18<sup>e</sup> s., fait définitivement place à de larges boulevards (l'actuelle 'petite ceinture' en forme de pentagone). L'accroissement phénoménal de la population au 19<sup>e</sup> s. (passant en un siècle d'environ 65.000 à plus de 625.000 personnes pour la ville et ses environs) dû principalement à la révolution industrielle nécessite l'extension de la cité. Les anciens villages qui la ceinturent vont désormais faire partie intégrante de l'agglomération. D'importants travaux, dont le creusement du canal de Charleroi (inauguré en 1832), l'aménagement d'infrastructures ferroviaires, ainsi que le voûtement de la rivière Senne et la création des boulevards centraux (1867-1871), mais aussi les projets d'urbanisme d'envergure initiés par le roi Léopold II (Palais de Justice, Parc et Palais du Cinquantenaire, Avenue Louise, Bois de la Cambre, Mont des Arts,...) inscrivent Bruxelles dans la lignée des grandes métropoles européennes. Par ailleurs, nombre de maisons et d'immeubles de style 'éclectique', 'art nouveau' puis 'art déco' témoignent de l'expansion urbaine continue vers la périphérie. Dans le courant du 20<sup>e</sup> s., le secteur tertiaire, autrement dit celui des services, devient le plus important de l'économie bruxelloise. Pour rencontrer les défis posés par la mobilité et affirmer son statut de centre administratif majeur, de grands chantiers urbanistiques vont profondément modifier la physionomie de Bruxelles au 20<sup>e</sup> s. : jonction entre les gares du Nord et du Midi, nouvelles installations portuaires, voies rapides pour automobiles, quartiers résidentiels transformés en quartiers de bureaux,... En 1958, alors que brille l'exposition universelle (Atomium), Bruxelles accueille les institutions européennes. Leur présence assure désormais largement la renommée de la ville dans le monde entier. Le caractère cosmopolite de Bruxelles est encore renforcé par une immigration extra-européenne, majoritairement d'origine marocaine et turque. Aujourd'hui, la population de la Ville de Bruxelles s'élève à près de 150.000 personnes tandis que la Région de Bruxelles-Capitale regroupant l'ensemble des 19 communes bruxelloises dépasse le million d'habitants. Le patrimoine artistique et

architectural de la ville, le caractère convivial de sa population et une dynamique politique d'animation contribuent au positionnement de Bruxelles comme un des centres urbains européens de taille moyenne les plus attractifs.